AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 30 octobre 2018 au 23 avril 2019 TOURNUS

ADHERENT		
Nom : Adresse :	Prénom :	
Code postal : Tél (domicile) : Travail / portable : Courriel :	Ville :	

PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin



Antonin Masi 5 route de Cortevaix, le Bois Dernier 71460 Cormatin **tél.** 06 19 99 73 10



Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain) et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)

SIRET: 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) : Choix du nombre d'échéances, 6 de préférence (un chèque par mois) :	Sommes acquittées : Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois Montant, échéance 1 : € Montant, échéance 2 : € Montant, échéance 3 : € Montant, échéance 4 : € Montant, échéance 5 : € Montant, échéance 6 : € Règlement à l'ordre d'Antonin Masi
Réalisé en deux exemplaires à . le / /2018 Signature de l'adhérent :	Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN - TOURNUS

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

	<u>Dan</u>	s les ca	ises, in	aiquer	le nom	bre de	pains s	sounait	es.	
Date	Campagne		Pavot		Graines			Petit épeautre		
	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	800 g
prix €	1	3,90 €	4,60 €	3,30 €	5 €	6€	3 €	4,60 €	5,60 €	5,70 €
prix €/kilo	5,20	4,875	4,60	6,60	6,25	6,00	6,00	5,75	5,60	7,125
30 octobre					Pas d	e livrais	son			
6 novembre										
13 novembre										
20 novembre										
27 novembre										
4 décembre										
11 décembre										
18 décembre										
25 décembre	Pas de livraison									
1 janvier					Pas d	e livrais	son			
8 janvier										
15 janvier										
22 janvier										
29 janvier										
5 février										
12 février										
19 février										
26 février										
5 mars										
12 mars										
19 mars										
26 mars										
2 avril										
9 avril										
16 avril				Semair	ne d'abs	sence n	on plar	ifiée		
23 avril	Semaine d'absence non planifiée Semaine d'absence non planifiée									
Total pains										
Sous-total €										
Montant total à régler							€			

En raison des congés du producteur (semaine non planifiée), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.